Extrait du FIDAfrique - IFADAfrica

http://www.fidafrique.net/article1621.html

Elaboration de PCD dans la zone du PDRD

- français - Projets nationaux - Burkina Faso - Programme de développement rural durable - Actualités -

Date de mise en ligne : jeudi 5 juin 2008

Description :

Le PDRD lance un avis de manifestation d'intérêt pour la présélection de bureaux d'études en vue de l'élaboration de plans communaux de développement

FIDAfrique - IFADAfrica

Les Secrétaires Généraux des Régions du Nord et du Centre Nord, Présidents des Commissions Régionales d'Attribution des Marchés lancent des avis de manifestation d'intérêt en vue de la présélection de bureaux d'études pour l'élaboration de plans communaux de développement dans les communes couvertes par le Programme de Développement Rural Durable (cf revue des marchés publics n°315 du 29 mai au 04 juin 2008).

Les communes concernées sont :

- Région du Nord :
  - Province du Passoré : Arbollé, Gomponsom, Kirsi, Yako
  - Province du Zondoma : Gourcy, Léba, Tougo, Bassi
  - Province du Yatenga : Oula, Kalsaka, Namissiguima, Ouahigouya
  - Province du Loroum : Titao

- Région du Centre-Nord :
  - Province du Bam : Guibaré, Bourzanga, Sabcé et Rouko

Les termes de référence de la prestation sont résumés comme suit :

OBJECTIFS DE L'ETUDE

Objectif global

L'étude vise à doter les autorités municipales en particulier et les autres acteurs en général (services techniques, le privé, partenaires au développement, populations et société civile), d'un instrument opérationnel et consensuel qui synthétise les actions cohérentes à exécuter durant les cinq ans à venir en tenant compte des ressources et potentialités disponibles ainsi que les contraintes qui limitent le développement de la commune.

Objectif spécifique

L'objectif spécifique de la présente étude sur l'élaboration/actualisation participative d'un plan de développement communal de cinq ans sous la conduite du conseil municipal élu.

RESULTATS ATTENDUS

A la fin de l'étude les autorités municipales disposent d'un plan de développement quinquennal de leur commune.

Le plan contiendra entre autres :

- La présentation de la commune (milieux physique et humain, partenaires au développement) ;
- Le bilan - diagnostic détaillé faisant ressortir : les diagnostics sectoriels, les potentialités et les contraintes de la commune, la problématique générale de développement, les grandes orientations, les priorités de la commune ;
- Les objectifs de développement (objectifs globaux, objectifs sectoriels, objectifs spatiaux) ;

Copyright © FIDAfrique - IFADAfrica

- Les stratégies
- Les grands axes d'actions
- Les projets
- Le financement
- La programmation à court et moyen terme
- Les conditions de mise en oeuvre (les mesures administratives, les mesures budgétaires et fiscales, les mesures sociales, la mobilisation des ressources, des acteurs et partenaires, les mesures de gestion des projets, les mesures pour le suivi et l'évaluation, le rôle des acteurs et partenaires au développement) ;

Le document du plan devra être bien illustré de cartes (cartes de situation, carte administrative, carte des équipements, carte d'occupation des sols, carte de proposition d'aménagement...) et de graphiques.

METHODOLOGIE

L'étude se déroulera suivant les principales phases ainsi qu'il suit :

a) La phase préparatoire au cours de laquelle, le prestataire procédera à : une revue documentaire pour collecter les données et informations nécessaires à l'élaboration du PCD, une conception des outils et supports techniques et pédagogiques adaptés à la collecte et au traitement des données ;

b) La phase pratique de terrain, consacrée à l'accompagnement des communautés dans l'élaboration de leur plan communal de développement à travers les actions suivantes :

- l'animation pour la collecte des données et informations techniques utiles à l'ensemble du diagnostic et analyses menées pour la réalisation du plan ;
- la conduite des enquêtes et interviews auprès de la population, des personnes ressources et des groupes ou associations devant être impliquées à l'élaboration du PCD ;
- la collecte des données pour l'élaboration des supports cartographiques appropriées pour les communautés en vue de la spatialisation des informations du diagnostic et des grandes orientations du développement des localités concernées ;

c) La phase de production et de restitution des produits qui s'effectuera essentiellement auprès des Conseils Municipaux élargis aux membres des Cadres de Concertation Technique Provinciaux (CCTP)

Un accent particulier doit être mis dans la consultation des partenaires et des différents acteurs : populations dans les secteurs de la commune, le privé, les ONG et projets, les services techniques et administratifs, les élus municipaux. Ainsi la réalisation des différentes phases devrait être participative et itérative : diagnostic participatif, identification et programmation participative des actions. A cet effet, le bureau d'étude se doit de travailler en étroite relation avec la « la Commission ad hoc de suivi de l'élaboration du plan » créée dans chaque commune. En plus de l'atelier d'information et de formation sur l'élaboration des PCD déjà réalisé, il sera organisé au démarrage, un séminaire de sensibilisation dans chaque commune sur la planification communale participative. Par ailleurs des réunions de débriefings seront tenues après chacune de ces différentes phases afin de faire le point sur l'avancement de l'étude. Il reste entendu que l'adoption finale du document incombe au Conseil Municipal.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Copyright © FIDAfrique - IFADAfrica

Elles sont les suivantes :

- Etre des personnes morales disposant de compétences dans le domaines suivants : agronomie, économie de développement, foresterie, zootechnie, géographie, sociologie ;
- Constituer par commune des équipes de trois (03) consultants de domaines de compétences différents ;
- Etre apte à utiliser les outils et méthodes participatives de conduite de diagnostic et de planification des activités ;
- Etre en mesure de séjourner plusieurs jours dans les villages ;
- Etre régulièrement constitué dans la profession sollicitée ;
- Etre immédiatement disponible en raison de l'urgence du travail demandé ;
- Accepter de travailler en équipe pluridisciplinaire ;
- S'engager à respecter les délais de dépôt des produits/rapports ;
- Maîtriser la langue locale du milieu d'intervention, notamment le mooré.

COMPOSITION ET PROFIL DES CONSULTANTS

Le prestataire constituera deux équipes pluridisciplinaires d'au moins trois (3) membres de niveau BAC + 4 ans minimum :

- Un consultant, chef de mission (Planificateur, Economiste ou Socio économiste) ayant une expérience confirmée en matière de conception et de mise en oeuvre d'outils de planification au niveau local. Il devra avoir des expériences pertinentes dans l'animation des ateliers villageois de planification et une très bonne capacité de synthèse et de rédaction ;
- Un consultant Géographe ou Ingénieur du Génie Rural ayant une expérience confirmée en matière de décentralisation et de planification locale. Il devra disposer d'une expérience solide et pratique dans l'approche participative et de l'animation rurale. La maîtrise du Système d'information géographique (SIG) par ce consultant sera un atout pour la conception des supports cartographiques ;
- Un consultant (Statisticien, Démographe ou Sociologue) ayant une bonne connaissance des institutions locales, des questions pratiques de la décentralisation et des approches du développement local. Il devra avoir des expériences pertinentes dans l'animation des ateliers villageois de planification et une très bonne capacité de synthèse et de rédaction.

Copyright © FIDAfrique - IFADAfrica